

Compte-Rendu de la Réunion du Foyer Socio-Educatif du Collège Camille Vallaux

Mardi 7 avril 2015 à 18h

Ordre du jour :

Modes d'affectation des crédits FSE pour l'année scolaire à venir

La séance est ouverte à 18h en présence de 12 personnes : Mme Roos (co-présidente), Mme Barnouin (trésorière), Mme Le Floch (trésorière adjointe), Mme Laurelli (secrétaire) M. Laurencery (secrétaire adjoint) pour le bureau ; Mme Gacic, Mme Fourré, Mme Kerjean, Mme Cambier, Mme Hervé-Malle, M. Guillou, M. Greffard.

Excusées : Mme Demessence, Mme Page-Menez

1) Point sur les actions menées/en cours

Mme Laurelli et Mme Barnouin reviennent brièvement sur l'achat de lunettes de protection (pour observer l'éclipse solaire) par le FSE et remercient les parents d'élèves pour leur don de 72€. Cet achat avait été initié par Mme Haillard et devait à l'origine être une opération "blanche" pour le FSE. Malheureusement, le fournisseur contacté par Mme Haillard s'est dédit au dernier moment et n'a pas honoré sa commande. Les familles avaient déjà versé 1€ pour recevoir leur paire de lunettes et Mme Haillard a dû trouver une solution de secours qui a creusé au final un trou dans nos finances. En effet, l'argent collecté représente un montant de 298,48€ alors que la facture des lunettes est de 625€. Cela fait une perte de 326,52€ pour le FSE, perte ramenée à 254,52€ grâce au don de l'APE.

Mme Laurelli fait le point sur l'opération buvette qui s'est tenue le mardi 31 mars 2015 en marge de la soirée théâtre 6^e à l'Astrolabe. L'équipe de français a travaillé avec un comédien professionnel (Pascal Cariou) pendant plusieurs séances pour présenter deux pièces, comme depuis 3 ans maintenant. Il a semblé aux collègues que ce serait une occasion de faire de cette soirée un moment festif et de collecter des fonds pour le FSE. Nous n'avons jamais réalisé une telle opération jusqu'alors.

Environ 400 personnes étaient attendues pour cette soirée théâtre et pouvaient être potentiellement clientes de la buvette. Les professeurs ont sollicité les familles pour confectionner des gâteaux et le FSE a passé commande de boissons et bonbons au centre Leclerc du Relecq-Kerhuon. Nous avons commandé :

BOISSONS	Commande	Restes au 2 avril	Vendues	Pourcentage du stock vendu
eau	48	40	8	16,6%
Jus de pommes	54	22	32	59,2% (meilleure vente)
perrier	54	44	10	18,5%
coca-cola	135	95	70	51,8%
orangina	54	28	26	48,1%
Oasis	54	30	24	44,4%
Total	399	259	170	

BONBONS	Commande	restes	vendus
Sac de 10 sachets individuels	20	14 (+15 sachets individuels)	5

Cette commande nous a coûté 172,07€. Afin de pouvoir rendre la monnaie, Mme Barnouin, trésorière, a mis à notre disposition un fonds de caisse de 35,80€. La recette de la buvette s'est élevée à 380,30 €, ce qui représente un bénéfice de 172,42 € pour le FSE. Les bénéfices sont principalement liés à la vente des gâteaux et nous profitons de ce compte-rendu pour remercier une nouvelle fois toutes les familles qui ont cuisiné pour cette soirée.

Mme Barnouin fait circuler l'état des comptes du FSE depuis la rentrée avec le détail des opérations. Elle nous annonce que les élèves ont vendu 277 pizzas lors de la dernière action qui vient de se terminer.

2) Mode d'affectation des crédits FSE à partir de septembre 2015

Lors de la précédente assemblée générale nous avons listé les projets susceptibles de nécessiter un financement du FSE pour être réalisés. Mme Pilon nous avait transmis début mars la liste des sorties et actions menées sur cette année scolaire (2014-2015) en chiffrant le montant manquant pour que l'action ou la sortie se réalise.

En additionnant les sommes manquantes nous sommes arrivés à un total de près de 15 000€. Nous avons alerté les personnes présentes et toute la communauté scolaire à travers les compte-rendus sur le fait que le FSE ne disposait pas pour l'heure d'une telle somme malgré les actions mises en place.

Pour assurer la pérennité de l'association, nous décidons de prendre des décisions afin d'aborder la prochaine année scolaire plus efficacement et plus sereinement. Si nous comblons tous les déficits aujourd'hui, nous risquons la liquidation judiciaire.

Nous présentons les propositions suivantes au vote :

- le FSE donnera au maximum 25€ par enfant sur l'année scolaire 2015-2016
- les dépenses **prévisibles** devront être présentées et votées en assemblée générale (document d'engagement de dépense à faire remplir à l'établissement), les dépenses **courantes** seront traitées au sein du bureau.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité. Mme Laurelli est chargée d'établir un document qui sera présenté au prochain CA du collège (lundi 27 avril) et de demander un ajout à l'ordre du jour du Conseil d'Administration à cette fin.

Le FSE est supposé présenter un bilan budgétaire lors du dernier CA de l'année. Lors de ce même CA un premier prévisionnel des sorties et actions pourrait être dressé et permettre ainsi d'anticiper les dépenses.

La séance est levée à 20h.

La secrétaire,
Mme Laurelli

Compte-Rendu de la Réunion du Foyer Socio-Educatif du Collège Camille
Vallaux

Mardi 7 avril 2015 à 18h

Annexe 1

FSE Camille VALLAUX

Demande de participation.

Date de la demande:

Demandeur :

Nature du projet :

Classe(s) concernée(s) :

Nombre d'élèves :

Coût du projet et financements disponibles:

Décision du FSE :

favorable

défavorable

Somme attribuée au projet :

Vu le

Pour le bureau :